

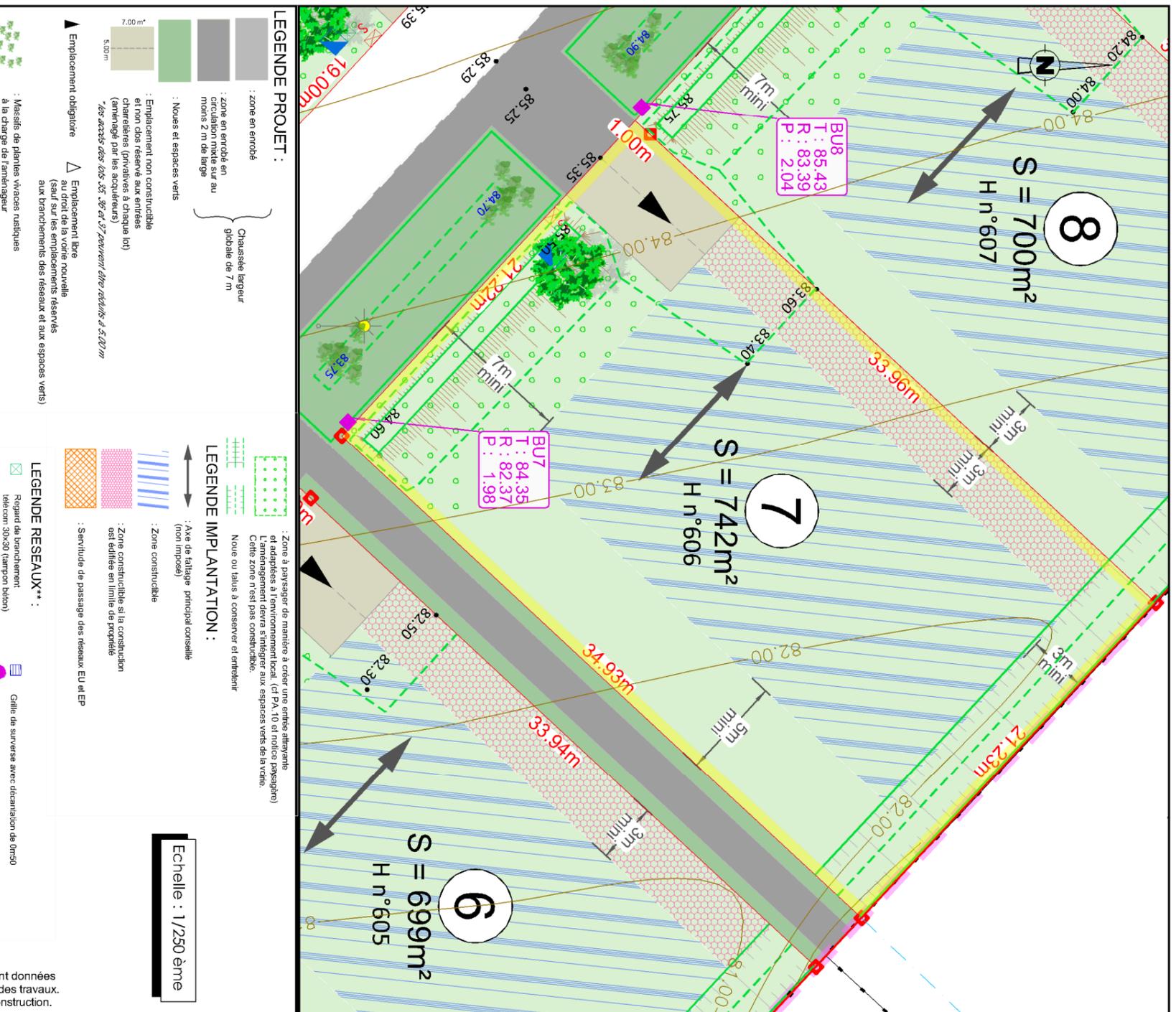
DEPARTEMENT DE L'EURE
COMMUNE DE BÉZU SAINT ÉLOI

Route de Neaufles
Lieux dit du "Pont aux Clères"

Résidence : "Domaine Saint-Éloi"

PLAN DE VENTE DU LOT N°7
Parcelle section H n°606

Permis d'aménager
Réf. : PA 27067 17 A0001
Surface de plancher
235 m²



LEGENDE PROJET :

- zone en errôlé
- zone en errôlé en moine 2 m de large
- Noues et espaces verts
- Emplacement non constructible et non cédé réservé aux entrées charnières (privatives à chaque lot) (aménagement par les acquéreurs)
- *Les accès des lots 45- 47- 48 et 47 doivent être réservés à 5,00 m
- Chaussée large globale de 7 m
- Emplacement libre au droit de la voie nouvelle (seul sur les emplacements réservés aux branchements des réseaux et aux espaces verts)

LEGENDE RESEAU** :

- Regard de branchement (télécom 30x30 (trampou béton))
- Cherneau
- Conduit de câblage électrique
- Boite de branchement des eaux usées
- Grille de surverse avec décanation de 0m30
- Regard de vue EU Ø 1000
- Eclairage public
- Altitude projet
- Limite de propriété et de division
- référence cadastrale
- application cadastrale
- limite de commune
- borne nouvelle
- borne ancienne
- piquet
- Cote altimétrique (cote de la topographie du terrain AVANT travaux)
- Courbes de niveau (avant travaux)
- limite de propriété et de division
- référence cadastrale
- application cadastrale
- limite de commune
- borne nouvelle
- borne ancienne
- piquet
- Cote altimétrique (cote de la topographie du terrain AVANT travaux)
- Courbes de niveau (avant travaux)

Echelle : 1/250 ème

LEGENDE IMPLANTATION :

- Zone à paysager de manière à créer une entrée affirmée et adaptée à l'environnement local. (cf PA, 10 et notice paysage). L'aménagement devra s'insérer aux espaces verts de la voirie. Cette zone n'est pas constructible.
- Noue ou talus à conserver et entretenir
- Zone constructible (non tapées)
- Axe de talage principal conseillé (non tapées)
- Zone constructible si la construction est édifiée en limite de propriété
- Servitude de passage des réseaux EU et EP

LEGENDE :

- limite nature matériaux
- bordure
- mur
- application cadastrale
- cobture
- haie
- haie
- zone de végétation dense
- symbole ouvrage psvall
- symbole ouvrage milieu
- cotation linéaire (distance horizontale)
- soutie
- limite de propriété et de division
- référence cadastrale
- application cadastrale
- limite de commune
- borne nouvelle
- borne ancienne
- piquet
- Cote altimétrique (cote de la topographie du terrain AVANT travaux)
- Courbes de niveau (avant travaux)
- limite de propriété et de division
- référence cadastrale
- application cadastrale
- limite de commune
- borne nouvelle
- borne ancienne
- piquet
- Cote altimétrique (cote de la topographie du terrain AVANT travaux)
- Courbes de niveau (avant travaux)

** Les positions des réseaux et des branchements sont données à titre indicatif et pourront être modifiées au cours des travaux. Celles-ci devront donc être contrôlées lors de la construction.

Maître d'ouvrage

ALTIITUDE LOTISSEMENT
Immobilier Magellan III
509, Centre Avenir - Route de Neufchâtel
78230 SENEVALLE
☎ 02.76.51.05.20

INDICE	MODIFICATIONS	Date
B	Plan de vente	07/06/2018

Géomètre-Expert



AGEOSE
Géomètre-expert
Voie du futur
9P232
27103 VAL DE REUIL CEUX
☎ 02.32.40.05.13

Dossier n° 160925	160925.dwg
-------------------	------------